

## **PLANCOËT – Rue de Dinan – GENDARMERIE (1728) - ACQUISITION FONCIERE**

DELIBERATION BCA 2025 M10 127  
Bureau du Conseil d'Administration du 7 octobre 2025

### Membres délibérants présents :

Mme Martine HUBERT, Mme Nadège LANGLAIS, Mme Chantal NACIRI, Mme Gaëlle ROUTIER,  
M. Jean-Claude DAUPHIN, M. Paul LE BIHAN.

### Assistaient à la séance :

Mr Jean-Denis MEGE, Directeur Général  
Mr Pierre PESTEL, Directeur Financier  
Mr François AUSSANAIRE, Directeur de la Clientèle et des Territoires  
Mme Emmanuelle DRUILLENNEC, Directrice du Patrimoine  
Mme Lydia ALLORY, Assistante Direction Générale

*Vu l'article R.421-16 du Code de la construction et de l'habitation,  
Vu la délibération CA n°2022/M01/12 du CA du 7 janvier 2022 relative aux délégations de compétences accordées au BCA,  
Vu la délibération CA n°2022 M03 32 du CA du 31/03/2022 relative aux délégations de compétence accordées au BCA,  
Vu l'avis favorable du CEI du 02/06/2025, validant la proposition de prix de la Commune de PLANCOËT pour l'acquisition de la parcelle ZM n°132, au prix de 56 730 €,*

### **CONTEXTE**

Terres d'Armor Habitat doit acquérir, pour le compte de la GENDARMERIE NATIONALE, et pour la construction de douze logements et de locaux de service dans la Rue de Dinan à PLANCOËT, la parcelle cadastrée Section ZM n°132 d'une contenance de 5 673 m<sup>2</sup>.



### **PROBLEMATIQUE**

Cette parcelle est cédée par la Commune de PLANCOËT pour le prix de 56 730 €, en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 8 avril 2025.

Conformément à l'article L 451-5 du Code de la Construction et de l'Habitat du Pôle d'évaluation domaniale préalablement aux acquisitions ou cessions immobilières des Organismes d'Habitations à Loyer Modéré, les biens susceptibles d'être vendus ont été estimés à 56 730 €.

Considérant ce qui précède, il est proposé aux membres du Bureau du Conseil d'Administration :

- D'accepter l'acquisition, auprès de la Commune de PLANCOËT, de la parcelle sise Rue de Dinan à PLANCOËT et cadastrée Section ZM n°132 d'une contenance de 5 673 m<sup>2</sup>, pour le prix de 56 730 €,
- D'autoriser Monsieur le Directeur Général de Terres d'Armor Habitat à signer l'acte d'acquisition établi en la forme administrative et tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération,
- D'autoriser Madame la Présidente de Terres d'Armor Habitat à recevoir et authentifier l'acte, en vue de sa publication au service de la publicité foncière.

---

### **Le Bureau du Conseil d'Administration Après en avoir délibéré**

---

- Accepte l'acquisition, auprès de la Commune de PLANCOËT, de la parcelle sise Rue de Dinan à PLANCOËT et cadastrée Section ZM n°132 d'une contenance de 5 673 m<sup>2</sup>, pour le prix de 56 730 €,
- Autorise Monsieur le Directeur Général de Terres d'Armor Habitat à signer l'acte d'acquisition établi en la forme administrative et tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération,
- Autorise Madame la Présidente de Terres d'Armor Habitat à recevoir et authentifier l'acte, en vue de sa publication au service de la publicité foncière.

---

**Adopté à l'unanimité**

La Présidente,  
Gaëlle ROUTIER  
Conseillère Départementale du Canton de Plélo

